

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE

## FORMATION A LA RECHERCHE

### EN SCIENCES DE GESTION

#### DIRECTION

Véronique Chanut

Nathalie Guibert

Professeurs des Universités

#### EQUIPE PEDAGOGIQUE

##### Les professeurs d'Université

Véronique Chanut

Pierre Feniès

Mathilde Gollety

Nathalie Guibert

Martine Pelé

Yolande Piris

Patrick Hetzel

##### Les maîtres de conférences

Etienne Maclouf

Dorin Militaru

Virginie Pez

Catherine Voynnet-Fourboul

Jean-Baptiste Welté

##### Les professeurs invités

Nicole Lacasse

#### LIEU DES ENSEIGNEMENTS

Maison des Sciences de Gestion

1 rue Guy de la Brosse

75005 PARIS

(Métro Jussieu, lignes 7 et 10)

#### CONTACT

Gaëlle Gloppe

gaelle.gloppe@u-paris2.fr

01 83 97 68 45

#### >> Objectifs

Ce D.U. vise à réaliser une mise à niveau sur le plan théorique et méthodologique en vue de l'élaboration d'un projet de recherche en Sciences de Gestion pouvant conduire à une thèse de doctorat.

Cette formation est assurée essentiellement par les chercheurs du LARGEPA, laboratoire de recherche en sciences de gestion de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Le laboratoire effectue des recherches en marketing, gestion des ressources humaines, logistique et stratégie des entreprises.

##### CE D.U. POURSUIT TROIS OBJECTIFS GENERAUX :

- ◆ **proposer une structure d'accompagnement adéquate** à des personnes ayant un projet de recherche, dans le cadre ou après un master 2, préalablement à une éventuelle inscription en thèse
- ◆ **faire acquérir les techniques et méthodologies** de recherche en sciences de gestion
- ◆ **former à la construction du savoir scientifique** dans le champ de la gestion des organisations

##### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SONT LES SUIVANTS :

- ◆ l'apprentissage ou le renforcement des connaissances théoriques et épistémologiques
- ◆ la maîtrise des techniques et méthodes de recherche
- ◆ stimuler la capacité à mener une recherche personnelle

L'objectif scientifique est de nourrir des axes de recherche en phase avec les préoccupations des organisations privées ou publiques comme celles du monde académique. Dans cette perspective, les travaux sont principalement orientés autour des problématiques définies par le LARGEPA.

L'apprentissage de la recherche se fait aussi et surtout par la recherche. Au-delà de la participation aux séminaires de recherche mensuels organisés au sein du LARGEPA qui permettent de découvrir, analyser et critiquer les travaux réalisés par des étudiants de Doctorat et des enseignants-chercheurs, la rédaction du projet de recherche est l'occasion pour l'étudiant de se confronter à une problématique propre et de mener à bien sa recherche personnelle.

Le projet de recherche est réalisé sous la direction de l'un des enseignants-chercheurs du D.U. qui doit donner son accord sur la définition de la problématique. Le mémoire aborde des aspects théoriques et méthodologiques.



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

## >> Structure de la formation

### > DEUX ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX OBLIGATOIRES (36H) à titre indicatif

- Epistémologie et méthodologie en sciences de gestion (18h)
- Théorie des organisations (18h)

### > UN ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE A CHOISIR PARMIS LES SUIVANTS (18H) à titre indicatif

- Recherches en GRH
- Recherches en Marketing
- Recherches en Stratégie
- Recherches en Management de Projets Supply Chain
- Recherches en Management Public
- Méthodes qualitatives
- Méthodes quantitatives
- Modélisation pour la recherche en gestion
- Stratégie d'entreprise

L'accès à l'ensemble des enseignements de spécialité est ouvert à l'étudiant.

### > DES ATELIERS DE SUIVI DE PROJETS DE RECHERCHE INDIVIDUELS (30h)

### > L'ACCES AUX SEMINAIRES DE RECHERCHE ET ACTIVITES DU LARGEPA (20h)

Sur demande des participants, la formation peut être effectuée en deux ans.

## >> Evaluation

Le module d'enseignement de spécialité et le module d'enseignement fondamental seront validés par la rédaction et la soutenance orale d'un état d'avancement du projet de recherche devant un jury composé d'enseignants-chercheurs du LARGEPA :

- pour la validation du module de spécialité, le candidat devra préciser et justifier sa question de recherche et la situer dans le champ des connaissances académiques existantes
- pour la validation du module fondamental, le candidat devra présenter une problématique de recherche et proposer une méthodologie

L'assiduité aux séances sera aussi prise en compte dans l'évaluation.

## >> Candidature

Sur le site du Centre de Formation Permanente de

l'université: <http://cfp.u-paris2.fr>

### Coût de la formation

1800€  
+  
frais d'inscription universitaires

---

L'arrêté du 25 août 2016 portant sur les études doctorales spécifie dans son article 11 que « pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un **diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master**, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche »

Il est rappelé que l'inscription en doctorat relève de la décision exclusive des écoles doctorales et du directeur de thèse. Le D.U. est indépendant de cette procédure.